

Nom de l'action	Gérer les eaux pluviales en entrée de ville
Axe de rattachement	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature de l'avenant 7	
Description générale	La phase 2 du programme ACV a fait des entrées de ville l'une des priorités concernant la redynamisation du cœur de ville en insistant sur la nécessité de les requalifier et des les connecter au mieux à l'hypercentre. Dans le cadre de l'inscription du secteur Val d'Arquet, la Ville souhaite requalifier de manière complète et durable cette entrée de ville en travaillant sur ce qui fait ville : habitat, commerces, accessibilité, espaces publics, patrimoine, équipements, services, etc. D'où l'intérêt d'inscrire des opérations œuvrant dans la transition écologique, priorité également formulée dans cette phase 2 du programme. Il est proposé ici de travailler, en lien avec les projets figurant dans le secteur du Val d'Arquet sur les hydrologies douces actant que, ces petits aménagements, lorsqu'ils sont placés stratégiquement et multipliés sur le territoire, jouent un rôle majeur dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'attractivité du territoire • Gérer les eaux pluviales • Améliorer le cadre de vie • Requalifier l'entrée de ville du Val d'Arquet • Permettre la continuité de la trame verte et bleue • Être écologiquement exemplaire
Intervenants	Privé
	Partenaires : Ville de Dieppe, Dieppe-Maritime
Budget global	
Modalité de financement	Dans le projet d'ensemble de l'opération Val d'Arquet porté par le bailleur social, il est prévu un poste de dépenses comprenant les aménagements paysagers dont la coulée verte, les espaces publics, les mobilités douces, l'accessibilité, l'hydrologie douce, les aires de jeux, valorisation des blockhaus, etc. → Ce poste est estimé à hauteur de 9 612 311 € (HT) – 11 312 809 € TTC.
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions tenues • Esquisses réalisées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des projets • Qualité des aménagements

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description	Calendrier		Budget
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)
AY.4.6	Hydrologies douces	Gérer les eaux pluviales sur l'entrée de ville du Val d'Arquet pour favoriser leur infiltration lente et réduire les ruissellements et l'érosion	2025	2028	Cf détail modalités de fnct